

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation No
Voiture de tourisme	LOTUS	Elite 75	CH 0483 10

Constructeur	LOTUS CARS LTD, Norwich Nor 92W (GB)
Identification	"Elite" sur capot moteur. - "Type 75" sur plaquette du constructeur. - En préfixe du No de châssis millésime de l'année de fabrication (73=1973/11-novembre). - "C" derr. No du châssis = exécution européenne
Plaquette constr.	À droite, à l'intérieur de l'aile
No du châssis	À droite, en haut sur longeron dans le compartiment du moteur (plaquette soudée)
Ident. du moteur	"907" coulé, à droite, au centre du bloc, sous le distributeur d'allumage
Importateur princ.	LOTUS SUISSE, M.D. Perrin, 3. rue de l'Est, 1207 Genève
Véhicule homologué	73 110001C Signes fixes dans code du type 75 / No châssis = . . . . . C

<b>CHASSIS</b>	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	mécanique; sur demande; assistance hydraulique
Transmission	mécanique synchronisée
Nombre de vitesses	5 Entraînement AR
Frein de service	hydraulique, 2-circuits, AV=disques/AR=exp.interne, assistance par dépression
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur roues AR
Frein d'arrêt	id. frein auxiliaire
Ralentisseur	
Contrôle 2 circ.	par différ. de pression; lampe-témoin combinée

<b>MOTEUR</b>			
Marque	LOTUS	Type	907
Construction	en ligne	Temps	4
Carburant	B	Position	avant
Refroidiss.	eau	Nombre cylindr.	4
Alésage	95,2	Course	69,2
Cylindrée	1970	CV-Impôt	10,03
Puissance en CV	155 SAE-net	à t/min	6500
Bruit	80 dB/A à t/min		4875 (3/4)
Silencieux	1 pot = 657x158x82 / 2 pots 460x160 mm		
Mesure des gaz	ECE 15R *)/selon OCE ann. 3=4,5 % à 950 t/min		
Déparasitage	selon OCE annexe 8 chiff.3/chiff.4= D+B §)		

<b>CARROSSERIE</b>	
Nombre de portes	2 Indic. vit. km/h + CT
Ceintures sécurité	oui Rétroviseur 1/intér.+ 1/gauche
Cale	- Attelage -
Antivol	verrou de direction
Nombre de places t	4 av 2 centre - ar 2

<b>POIDS</b>			
	avant	arrière	total
Poids à vide	585	585	1170 +)
Charge utile	80	200	280
Poids total	665	785	1450
Garantie fabr.			1501
Dimens. pneus	205/60 VR 14	205/60 VR14	(Variantes
Ply / atü	2,5 atü	2,5 atü	voir
Charge	1090	1090	remarques)
pour V max	> 210	> 210	

<b>DIMENSIONS</b>	
Longueur	int. 4458 Empattements 2483 /
Largeur	1816
Hauteur	1225 Voie av 1500 ar 1500
Porte à faux lat.	- Voies av - ar -
	av 972 ar 1003 Braquage g 11700 d 11700
Distance volant - vers l'avant du véhicule	

Garantie poids remorquable avec frein	
Garantie poids remorquable sans frein	
Garantie poids de l'ensemble	
Poids remorquable testé	
Vitesse maximale selon le constructeur	206 km/h
Vitesse maximale testée	km/h

EQUIPEMENT	
Feux de route	HCR H4 (E)
Feux route compl.	-
Feux de croisement	HCR H4 (E)
Feux de position	A (E)
Feux de brouillard	-
Feux stop	S2 (E)
Clignoteurs	av 1 (E)
Catadioptrés	av -
Feux de gabarit	av -
Avert. optique	-
Essuie-glace	1/balai
Avertisseurs	2/MIXO TR 89 TP AR 442-445

INDICATIONS pour le PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule	Voiture de tourisme	
Marque et type	L O T U S	Elite 75
Homologation	No CH 0483 10	
Carrosserie	limousine	
Places total	4	avant 2
Poids à vide	1170 (+)	Carburant B
Charge utile	-	CV-impôt 10,03
Poids total	1501	Cylindrée 1970

REMARQUES, MODIFICATIONS, CONDITIONS et INSCRIPTION dans le PERMIS DE CIRCULATION, page 4:

- \* ) Mesure des gaz: plaquette ECE 15 à droite, à l'intérieur de l'aile
- + ) Les poids indiqués correspondent à ceux relevés sur une voiture équipée du système d'air conditionné. Sans cet équipement, le poids total à vide est inférieur d'environ 40 kg
- § ) Coiffes de bougies blindées avec résistance incorporée montées par l'importateur.

Lieu et date de l'homologation

HOMOLOGATION FEDERALE DES TYPES DE VEHICULES

Lausanne, 12.3.74 / Genève, 5.7./29.7.74

Voiture de tourisme

LOTUS

Elite 75

CH 0483 10

FICHE COMPLÉMENTAIRE I

Complément du 12.01.76 - Mi

Nouvel importateur à partir du 1.1.76 : EDGAR SCHWYN, Rotbuchstrasse 12 + 16, 8042 Zurich

Transmission : sur demande boîte automatique

Mesure des gaz : à partir du No de châssis 75 060 067 C satisfait aux prescriptions selon ECE-15, modification 01, avec la boîte mécanique à 5 vitesses ou la boîte automatique.

Complément du 27.8.1976 - Mi Applicable à partir du mois d'août 1976

Déparasitage:

ECE-10, OCE annexe 8, chiffres 3+4, genre "D", expertisé selon OCE annexe 8, 1+2

( La remarque relative aux coiffes de bougies blindées avec résistance incorporée figurant sur la fiche d'homologation originale devient sans objet).

Complément du 04.10.77 - Schw.

Mesures du bruit selon l'OCE : (seulement avec la boîte mécanique)

avec le véhicule en marche : 50 km/h, M3, 1A.3,73 = 75,5 dB/A

à proximité de l'échappement : à gauche = 88,5 dB/A au régime de 4500 t/min  
à droite = 87,5 dB/A 4500 t/min.